

Syngenta International SA

Media Office
CH-4002 Bâle
Suisse
Tél. : +41 61 323 2323
Fax : +41 61 323 2424

www.syngenta.com

Contacts médias :

Leandro Conti
Suisse +41 61 323 2323

Paul Minehart
États-Unis + 1 202 737 8913

Contacts analystes/investisseurs :

Jennifer Gough
Suisse +41 61 323 5059
États-Unis + 1 202 737 6521



communiqué aux médias

Bâle, Suisse, le 28 Octobre 2016

Transaction avec ChemChina: information concernant le processus réglementaire

Syngenta et ChemChina ont annoncé aujourd'hui que l'examen par l'Union Européenne de l'acquisition de Syngenta par ChemChina entrera dans une Phase II, avec effet au 31 Octobre. La durée normale de la Phase II se déroule dans un délai maximal de 90 jours ouvrables. Les entreprises ont l'intention de poursuivre les discussions constructives avec les autorités de l'Union Européenne en vue de conclure l'examen dès que possible.

Syngenta est une entreprise leader dans le secteur de l'agriculture qui aide à améliorer la sécurité alimentaire dans le monde en permettant à des millions d'agriculteurs de faire un meilleur usage des ressources naturelles disponibles. Par nos capacités scientifiques de premier plan et nos solutions novatrices pour les cultures, nos 28 000 collaborateurs œuvrent dans plus de 90 pays pour transformer la manière de cultiver les plantes. Nous nous engageons à prévenir la dégradation des sols, améliorer la biodiversité et revitaliser les communautés rurales. Pour en savoir plus, consultez www.syngenta.com et www.goodgrowthplan.com. Suivez-nous sur Twitter® à l'adresse www.twitter.com/Syngenta

Informations complémentaires et où les trouver

Le présent communiqué a une vocation purement informative et ne constitue ni une offre d'achat ni une sollicitation d'offre de cession des titres de la société. La sollicitation et l'offre d'achat de titres de la société ne seront faites qu'en vertu du prospectus de l'offre suisse, d'une offre d'acquisition et d'autres documents relatifs à l'offre américaine qui ont été déposés à la Securities and Exchange Commission (SEC) des États-Unis. Il est vivement recommandé aux investisseurs et aux détenteurs de titres de lire attentivement la déclaration d'offre publique d'achat sur formulaire déposée auprès de la SEC par l'offrant, et la déclaration de sollicitation/recommandation par le formulaire 14d-9 concernant cette offre, déposée auprès de la SEC par la société, car ces documents contiennent des informations importantes, notamment les conditions générales de l'offre. Les investisseurs et les détenteurs de titres pourront obtenir gratuitement une copie de ces documents et de tout autre document déposé auprès de la SEC par l'offrant et la société en consultant le site www.sec.gov géré par la SEC. Les investisseurs et les détenteurs de titres pourront également obtenir des copies gratuites de la déclaration de sollicitation/recommandation et des autres documents déposés auprès de la SEC par la société sur le site www.syngenta.com.

Avertissement concernant les déclarations prospectives :

Certaines déclarations contenues dans le présent communiqué sont de nature prospective, notamment les déclarations concernant la réalisation attendue des appels d'offres publics suisses et américains, laquelle implique une série de risques et d'incertitudes, y compris la satisfaction des conditions de conclusion des offres, telles que l'approbation de la transaction par les autorités de réglementation et l'apport d'au moins 67% des actions de la société en circulation, la possibilité que la transaction n'aboutisse pas et d'autres risques et incertitudes exposés dans le dossier public de la société déposé auprès de la SEC, notamment à la section des « facteurs de risque » du formulaire 20-f de la société déposé le 11 février 2016, ainsi que les documents d'appel d'offre déposé par l'offrant et la déclaration de sollicitation/recommandation déposée par la société. Ces déclarations se fondent sur les prévisions, hypothèses, estimations et projections actuelles. Elles comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs connus et inconnus qui pourraient avoir pour effet que les résultats, les niveaux d'activité, les performances et les réalisations diffèrent sensiblement des déclarations futures. Ces déclarations sont généralement reconnaissables à l'emploi de mots ou expressions comme « croire », « anticiper », « escompter », « avoir l'intention de », « programmer », « estimer », « prévoir », « potentiel », « continuer », les formes négatives de ces expressions, l'utilisation du futur ou du conditionnel ou d'autres expressions similaires. Si les hypothèses sous-jacentes se révèlent inexactes, ou si des risques ou des incertitudes inconnus se matérialisent, les résultats réels et le calendrier des événements pourraient différer sensiblement des résultats et/ou du calendrier exposés dans les déclarations prospectives ; évitez d'accorder une confiance sans réserve à ces déclarations. L'offrant, ChemChina et la société se déchargent de toute intention ou obligation de mettre à jour les déclarations prospectives en conséquence d'évolutions advenant après la période visée par le présent communiqué ou pour toute autre raison.